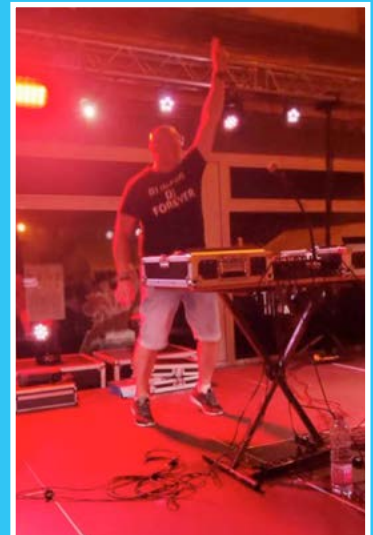




Vivre à Bretteville sur Laize



Sommaire

- | | | |
|--------------------------------------|---|-------------------------------------|
| 2- Rendez-vous | 9- Associations | 22- Mémoire & commémorations |
| 3- Mot du maire
Etat-civil | 15- Bien vivre ensemble | Banque alimentaire |
| 4- Conseil municipal | 16- Dossier :
Fêtes brettevillaises | 23- Bretteville utile |
| 6- Budget 2023 | 21- Nouvelles activités | 24- Culture |
| 7- Travaux & Infos | Calendrier 2023 | |



Dossier : Fêtes brettevillaises

Rendez-vous à ne pas manquer...

13 & 14 juillet 2023

13 juillet

Organisé par le Comité des fêtes
en partenariat avec l'amicale
des sapeurs- pompiers

18H30 : **CONCERT & RESTAURATION**
(place de la Mairie)

22H : Départ **RETRAITE aux FLAMBEAUX**,
de la place de la Mairie
vers le stade de foot

FEU D'ARTIFICE (stade de foot)

BAL avec sono en fin de soirée
(place de la Mairie)

14 juillet

8H45 : **Rendez-vous**
(place de la Mairie)

9H : **CÉRÉMONIE**
(monument aux morts)

9H30 : **Revue du matériel des**
POMPIERS et remise de décorations

(place de la Mairie)

Vin d'honneur (SdF)

9 septembre 2023

Forum des
ASSOCIATIONS
aux **Gymnases**

SOLIDARITÉ PATRIMOINE CULTURE ARTS
SPORTS MUSIC
jumela
PATRIMOINE MUSIQUE MUSIQUE
jeunes SOLID

du 30 septembre au 15 octobre 2023



Mot du maire

Chers Brettevillaises, chers Brettevillais,

Comme chaque année en juin dans ce bulletin municipal, toutes nos associations nous font le bilan de l'année écoulée.

Leur dynamisme, visiblement, ne se dément pas. Elles participent à l'évidence à l'attrait toujours croissant de nouveaux habitants pour notre village.

La tranche 3 du Grand Clos est d'ores et déjà programmée et les premiers permis d'aménager de la Criquetière déposés.

Associations donc, services municipaux, commerces, école, collège, médiathèque, cinéma, artisans, actions culturelles... J'en oublie.

Tout cela à proximité des habitants, anciens et nouveaux.

Et puis, il y a toutes les manifestations festives, associatives, municipales avec leur actif Comité des Fêtes qui nous a gratifiés d'une superbe Fête de la Musique et qui nous prépare, entre autres, une belle Fête Nationale les 13 et 14 juillet prochains.

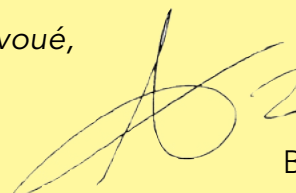
La Fête sous toutes ses formes a toujours été présente à Bretteville-sur-Laize et ce depuis longtemps.

Dans ce numéro, le formidable dossier concocté par nos rédacteurs en témoigne. C'est tout simplement passionnant.

Retrouvons-nous nombreux, anciens et nouveaux, dans les manifestations à venir, pour la seule joie que procurent le lien social et le bien-vivre ensemble.

Bel été le plus festif possible à vous toutes et à vous tous.

Votre dévoué,



Bruno François

Etat-civil 2022

Naissances

Dans notre commune :
JOANNES BERNABÉ Naé, le 20/12/22

Hors commune :

AMUDA Basit, le 09/08/22
BAZIRE Liam, le 02/07/22
BELLA Esmée, le 15/02/22
BENOMEUR Leila, le 10/07/22
BODEREAU Raphaël, le 01/06/22
BRÉARD Tom, le 01/02/22
CANUET Siméon, le 04/10/22
CHANTEPIE Oscar, le 02/02/22
DELACOUR Louise, le 25/04/22
DELANNÉE Mahé, le 31/08/22
FRAGA GOMES Arthur, le 07/01/22
GILES Marceau, le 25/03/22
GRARD VANIER Kylian, le 25/10/22
JEAN Jany, le 19/09/22
LECHIPEY Swane, le 07/10/22
LEFEVRE Lenny, le 05/04/22
LEGARDINIER Gabin, le 27/07/22
LEMOINE-THOMAS Jean, le 23/06/22

Mariages

BODIN Florian et BOULICOT Camille, le 03/09/22
DELASALLES Xavier et POSTEL Jocelyne, le 19/03/22
DEMINGUET Jérémy et GOURIOU Jessica, le 23/07/22
GUILLET Alain et VILLENEUVE Catherine, le 24/09/22
GUILLOU Sonia et MADELEINE Christian, le 29/11/22
ONFROY Dominique et CASSERON Myriam, le 13/08/22
PIRES DIAS José et CLATOT Sylvie, le 24/09/22
TODESCO Yves et CANONNE Marielle, le 15/10/22
VIEL Aurélien et DAYES Clémence, le 23/04/22

Décès

BERTHOULT Geneviève,
veuve CHOCTEAU – 27/01/22
BESCOND Baptiste – 25/03/22
BRAVO – SOLANA Julio – 22/12/22
COLLET Patrick – 02/09/22
DEGROOTE Marie-Madeleine,
épouse DOCAIGNE – 10/09/22
DELHOMMEAU Thérèse,
épouse FOUCHER – 04/12/22
DESTIGNY Norbert – 20/02/22
DEVILLERS Stéphane – 05/07/22
GUILLOUET Marie,
veuve TAFFLÉ – 03/05/22
HASCOËT Anne,
veuve DEMANGEAT-AIMOND – 20/11/22
JEANNE Marie-Louise,
veuve MARIE – 06/04/22

LEBAILLIF Rosine,
veuve VANDERMERSCH – 01/10/22
LECOQ Gaston – 26/02/22
LEMOINE Andrée – 27/07/22
MADELEINE Christian – 07/12/22
MAINGARD Charles – 09/12/22
PIERRE Martine,
veuve LEPETIT – 27/01/22
PIERSIELA Robert – 21/12/22
POLIN Georges – 02/07/22
REVERT Georgette,
veuve DURAND – 08/08/22
SILLIERE Raymonde,
veuve GRAINDORGE – 08/09/22
WYKA Bronislawa,
veuve BUREK – 28/07/22

Séance du 1^{er} décembre 2022

Le conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer deux conventions de concession d'emplacement avec la société Cadres Blancs, pour une durée de 9 ans ; l'une concernant la gestion de trois mobiliers urbains d'informations municipales situés rue de Quilly, rue du Général de Gaulle et quartier du Grand Clos, et l'autre concernant l'abri-voyageurs situé rue de la Dîme.
- Accepte les deux devis concernant la sécurisation de la station d'épuration, l'un de la SAUR pour un montant de 16 947 € HT soit 20 336,40 € TTC et l'autre de la société VAUBAN GC pour un montant de 1 800 € HT soit 2 160 € TTC.
- Décide à l'unanimité la création d'emplois de non titulaires pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers, en application de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, et la désignation d'agents communaux, afin de réaliser les opérations obligatoires du recensement 2023. Pour la période allant du 19 janvier au 18 février 2023, sont créés deux emplois d'agents recenseurs, non titulaires et à temps non complet, et sont retenus deux agents communaux. Rémunérés sous forme d'indemnités, les quatre agents recenseurs percevront chacun 850 € net.
- Les agents recenseurs sont :
 - Philippe Duclos, 9 Avenue Cloustiers 14190 Saint-Germain-le-Vasson
 - Justine DEROZIER, 10 rue des Eglantiers 14680 Bretteville-sur-Laize
 - Amandine AUBER, 15 rue des Canadiens 14680 Bretteville-sur-Laize
 - Mélanie SIBRAN, 34 rue des Canadiens 14680 Bretteville-sur-Laize.
- Désigne, conformément aux textes de loi, un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2023, qui recevra une indemnité de 850 € net. Est désignée Madame Aurélia JACQUET.
- Donne son accord pour que la commune de Bretteville-sur-Laize conventionne avec le Centre de Gestion du Calvados pour mettre en place le Document Unique (DUERP), outil de recensement des risques professionnels et de suivi des actions de prévention entreprises par la collectivité, en application de la circulaire du 28 mai 2013 rappelant les obligations des employeurs territoriaux en la matière. Le montant pour la création du Document Unique pour les UT « administratif et technique » s'élève à 1 740 €.
- Désigne au sein du conseil municipal comme correspondant Incendie et Secours Madame Nathalie MARTINOFF, pour des missions d'information et de sensibilisation des habitants et/ou du conseil municipal relatives aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde, à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune, à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive, au service local d'incendie et de secours.
- Retient, pour le renouvellement d'une autolaveuse destinée à l'entretien des salles, le devis de la société JCS pour un montant de 2 606,91 € HT soit 3 128,29 € TTC et une maintenance annuelle de 321,50 € HT soit 385,80 € TTC.
- Décide d'appliquer au 1er janvier 2023, par droit d'option, le référentiel budgétaire et comptable M57 abrégé, qui est le plus récent et le plus avancé en termes de qualité comptable et qui a vocation à remplacer définitivement le référentiel M14 au 1er janvier 2024.
- Adopte les modifications du tableau des effectifs de la commune à compter du 1er février 2023 en créant un poste d'adjoint du patrimoine permanent à temps non complet 25/35ème, possiblement en CDD, et un poste d'adjoint du patrimoine permanent à temps non complet 17,50/35ème.
- Accepte le devis de l'entreprise SVL, transmis par l'association JARDILAIZE, pour l'achat d'une serre d'un montant de 2 360 € HT soit 2 832 € TTC, conformément à l'inscription budgétaire 2022.
- Accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 450 € à l'association MAM BULLE D'ENFANTS dans le cadre des animations gratuites proposées lors du marché de Noël du 10 décembre 2022.
- Retient, pour la sécurisation du Hameau de Caillouet, les deux devis de l'entreprise SELF SIGNAL, l'un pour l'aménagement du carrefour d'un montant de 5 023,57€ HT soit 6 028,28 € TTC et l'autre pour les travaux de rétrécissement à une voie de la route au niveau de la ferme François d'un montant de 3 580,94 € HT soit 4 315,13 € TTC.

- Accepte de renouveler l'adhésion annuelle de la commune à la MAISON DE L'ARCHITECTURE pour un montant de 200 €.
- Autorise le Maire à signer une convention avec la société EKSAE, pour un montant de 891,20 €, concernant le support SMICO (maintenance).
- Approuve l'indemnité de gardiennage de l'église d'un montant de 479,86 € pour l'année 2022.
- Emet un avis favorable à la rénovation globale du bâtiment communal de La Poste, bâtiment datant de la reconstruction qui ne répond pas aux normes thermiques et électriques actuelles, afin de sécuriser la présence du bureau de Poste au rez-de-chaussée et de créer des espaces de co-working aux deux autres niveaux de manière à pouvoir y accueillir de jeunes entreprises.

Séance du 30 janvier 2023

Le conseil municipal :

- Décide d'abroger la délibération N°10-28-09-2022 portant sur le reversement de la taxe d'aménagement pour 2022, l'article 109 de la loi de finance rectificative II pour 2022 prévoyant le principe d'un reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement par les communes à leur EPCI ou groupement de collectivités dont elles sont membres ayant été abrogé.
- Décide d'abroger la délibération N°11-28-09-2022 portant sur le reversement de la taxe d'aménagement pour 2023, l'article 109 de la loi de finance rectificative II pour 2022 prévoyant le principe d'un reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement par les communes à leur EPCI ou groupement de collectivités dont elles sont membres ayant été abrogé.
- Retient dans le cadre de la rénovation du bâtiment de La Poste :
 - Pour le désamiantage, l'entreprise DBH pour un montant de 4 483 € HT soit 5 379,60 € TTC ;
 - Pour le gros œuvre et la démolition, l'entreprise VISA BTP pour un montant de 106 494,75 € HT soit 127 793,70 € TTC ;
 - Pour la charpente, l'entreprise PASQUIER pour un montant de 17 477,70 € HT soit 20 969,64 € TTC ;
 - Pour la couverture, l'entreprise DELAUBERT pour un montant de 20 081,22 € HT soit 24 097,46 € TTC ;
 - Pour la menuiserie extérieure, l'entreprise DURAND pour un montant de 37 459,91 € HT soit 44 951,89 € TTC ;
 - Pour le Placo/Faux plafond, l'entreprise NACOSTI ISOLATION pour un montant de 74 756,21 € HT soit 82 540,97 € TTC ;
 - Pour l'électricité, l'entreprise MASSELIN pour un montant de 84 414,54 € HT soit 101 297,45 € TTC ;
 - Pour la plomberie et le chauffage, l'entreprise CELFI pour un montant de 48 583,43 € HT soit 58 300,12 € TTC ;
 - Pour la peinture et le sol souple, l'entreprise SARL SAVARY BOYER PEINTURE pour un montant de 27 017,50 € HT soit 32 421 € TTC ;
 - Pour la faïence et le carrelage, l'entreprise EIRL CR CARRELAGE pour un montant de 18 687,28 € HT soit 22 424,74 € TTC ;
 - Pour l'ascenseur, l'entreprise SIETRAM & CO pour un montant de 28 680 € HT soit 34 416 € TTC ;
 - Pour l'isolation extérieure, l'entreprise EURL CRI-RAVALEMENT pour un montant de 29 328,80 € HT soit 32 160,83 € TTC.
- Retient le devis de maîtrise d'œuvre de la Société ACEMO, pour un montant de 7 770 € HT soit 9 324 € TTC, pour la réalisation de la sécurisation de la Léon Guigné, de la rue des Granges et du boulevard des Alliés, ainsi que de la rue des Canadiens.
- Retient le devis de la société GEOMAT pour le levé topographique de la rue des Granges, de la rue Léon Guigné et du Boulevard des Alliés dans le cadre de leur sécurisation, pour un montant de 2 730 € HT soit 3 276 € TTC.
- Autorise le maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police dans le cadre de la sécurisation de la rue des Granges, de la rue Léon Guigné et du Boulevard des Alliés.
- Annule et remplace la délibération du 03/03/2022 mettant en place le RIFSEEP.
- Sont instaurés à date d'effet au 1er mai 2017 :
 - l'IFSE, indemnité liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle ;
 - le CIA, complément indemnitaire annuel versé en fonction de la valeur professionnelle et de l'investissement de l'agent appréciés lors de l'entretien professionnel ;

- la possibilité du maintien à titre individuel, aux fonctionnaires concernés, de leur montant antérieur plus élevé en application de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 ;
 - le principe de revalorisation automatique des primes et indemnités, dans les limites fixées par les textes de référence.
 - le calcul des crédits correspondants dans les limites fixées par les textes de référence et leur inscription chaque année au budget.
- Annule et remplace la délibération du 01/12/2022 relative à la création de deux postes d'adjoints du patrimoine. Il adopte les modifications du tableau des emplois créant à compter du 1er février 2023 un emploi d'adjoint du patrimoine, permanent à temps non complet, 25/35ème, possiblement en CDD, et un emploi d'adjoint du patrimoine, permanent à temps non complet, 17,50/35ème, possiblement en CDD.

Séance du 2 mars 2023

Le conseil municipal :

- Approuve les comptes de gestion « Assainissement 2022 », « Photovoltaïque 2022 » et « Budget communal 2022 » du Receveur Municipal.
- Adopte les comptes administratifs « Assainissement 2022 », « Photovoltaïque 2022 » et « Budget communal 2022 » du Receveur Municipal.

Séance du 23 mars 2023

Le conseil municipal :

- Adopte la convention cadre Petites Villes de Demain (PVD) valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), qui définit le périmètre d'étude et d'intervention de l'ORT, ses orientations stratégiques ainsi que les actions de revitalisation envisagées (fiches actions).
- Adopte la convention relative à l'utilisation et l'animation d'équipement sportif concernant le futur pumtrack sur le territoire de la commune de Bretteville-sur-Laize, convention qui sera signée dans un premier temps entre la commune et l'Amicale Barbery Cyclotourisme, l'Essor du Val Clair, La Ligue de l'Enseignement, l'Ecole des 4 Vents et le Collège du Cingal.
- Autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport — DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) / SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) pour l'installation d'un pumtrack sur la commune de Bretteville-sur-Laize au titre du « plan 5000 terrains de sports — Année 2023 ».

Séance du 29 mars 2023

Le conseil municipal :

- Vote le remboursement des frais de gestion du Budget Assainissement vers le Budget Principal pour un montant forfaitaire de 2 500 € annuel.
- Vote le Budget Assainissement 2023.
- Statue sur l'affectation du résultat 2022 pour le Budget Photovoltaïque 2023.
- Vote le remboursement des frais de gestion du Budget Photovoltaïque vers le Budget Principal pour un montant forfaitaire de 500 € annuel.
- Vote le Budget Photovoltaïque 2023.
- Vote les subventions aux associations 2023.
- Vote les taux d'imposition communaux : taxe d'habitation 7,40 %, taxe foncière (bâti) 31,37 % et taxe foncière (non bâti) 16,86 %. Taux inchangés.
- Statue sur l'affectation du résultat 2022 pour le Budget Principal 2023.
- Vote le Budget Principal 2023.
- Approuve la cession à la Société FONCIM du foncier communal compris dans le périmètre de la ZAC du Grand Clos et nécessaire à la réalisation de la troisième tranche de ladite ZAC, représentant une superficie totale de 29 105 m² au prix de 349 260 € HT.
- Fixe l'indemnité de gardiennage de l'église de Bretteville-sur-Laize pour l'année 2023 à 496,09 €, conformément aux circulaires des 8 janvier 1987 et 29 juillet 2011.
- Décide d'attribuer une aide financière aux familles brettevillaises dont les enfants fréquentent les centres aérés l'été et de la verser directement à la Ligue de l'enseignement et à l'Essor du Val Clair après présentation de justificatif. Le montant de cette aide s'élève à 4 €/enfant/jour, à 2 €/enfant/demi-journée et à 4 €/jour pour les mini-camps de 1 nuit à 5 jours.

- Annule et remplace la délibération du 30/01/2023 relative à la mise en place du RIFSEEP pour préciser ses conditions de maintien en cas de maladie longue durée.
- Délégué au Maire, en vertu de la fongibilité des crédits introduite par le passage à l'instruction comptable et budgétaire M57, la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Ces virements sont possibles dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections ; le Maire étant tenu d'en informer l'Assemblée délibérante lors de la plus proche séance.
- Accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 842 451 € souscrit par le bailleur social INOLYA auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour la construction des 10 logements situés au 8 rue de la Criquetière.
- Autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès de la Région et du Conseil Départemental pour la réhabilitation de deux logements rue de Quilly.
- Autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès de la Région et du Conseil Départemental pour la mise en place du plan vélo.
- Autorise le maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police pour la sécurisation de la rue des Canadiens et de la rue Léon Guigné pour un montant de 100 000 € HT.
- Approuve, sur proposition de la commission d'urbanisme, le nom des rues de la tranche 3 du quartier du Grand Clos.
- Approuve le lancement du projet d'installation d'un pumtrack sur le plateau d'évolution à proximité des écoles, d'un montant estimatif de 180 000 € HT, soit 216 000 € TTC.
- Autorise le Maire à déléguer à l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) l'exercice du Droit de Préemption Urbain, en application des dispositions de l'article L.2133 du Code de l'urbanisme, sur la parcelle cadastrée 14 0100 BA 0129 (ancienne maison de retraite, 18 rue de Quilly à Bretteville-sur-Laize).

Séance du 11 mai 2023

Le conseil municipal :

- Après information par le Maire de la réception en mairie en date du 7 mars 2023 d'une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) en date du 1er Mars 2023, concernant la parcelle cadastrée section BA n°129, appartenant à Monsieur Clément Gabriel CARRASCO et Madame Emmanuelle Colette Suzanne PEGURIER, pour un montant de 410 000 € net vendeur, décide l'acquisition de ladite parcelle, d'une contenance de 2 306 m², afin d'aménager une résidence senior ou tout autre équipement à vocation d'intérêt collectif ou (et) général, demande l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) pour procéder à cette acquisition en lieu et place de la commune et constituer une réserve foncière, décide de solliciter le président de la communauté de communes Cingal - Suisse Normande pour qu'il délègue l'exercice du droit de préemption à l'EPFN, s'engage à racheter le terrain à l'EPFN dans un délai maximum de 5 ans à compter de l'acquisition, autorise le Maire à signer la convention de réserve foncière à intervenir avec l'EPFN, ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du droit de préemption urbain et à cette acquisition.
- Autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre du Fonds vert pour la rénovation globale de l'immeuble de La Poste.
- Autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre du Fonds vert pour les deux logements rue de Quilly.
- Accepte les modifications du CPAUPE concernant la ZAC du Grand Clos, validées en commission communale en date du 19 octobre 2022 et après avis de l'architecte des bâtiments de France en date du 6 février 2023, pour une date de prise en compte en avril 2023.
- Autorise l'EPFN à réaliser une étude du centre-bourg et un diagnostic technique de l'ancienne SCOP Bouchard.
- Retient le devis présenté par Nicolas AUBER, pour le nouveau contrat Orange Open pro fibre, avec forfait équilibre 150 GO, à 97,20 € TTC/mois pendant les 6 premiers mois puis 73,20 € TTC/mois les 6 mois suivants et 79,20 € TTC/mois à partir de la deuxième année ; le téléphone bénéficiant d'une offre promotionnelle, son coût d'acquisition s'élève à 383,88 € TTC mais un remboursement de 103,20 € TTC sera appliqué sous forme d'avoir sur la première facture.

Les principaux investissements dans la commune

L'ensemble du budget prévisionnel principal, assainissement et photovoltaïque représente en investissements : 4 136 631€. Ce budget sera marqué par des investissements notables financés par les fonds propres de la commune, par les loyers des immeubles communaux dont la gendarmerie, par des

subventions importantes pour la rénovation du bâtiment de La Poste, pour la rénovation des logements communaux rue de Quilly et pour l'aménagement du pumtrack. Il s'agit entre autres de :

Installations, matériels et mobiliers

73 448 €

- Logiciels et matériel informatique
- Extincteurs et bornes incendie
- Sonorisation du bourg
- Potelets et barrières
- Outils pour l'atelier communal
- Mobilier locaux communaux
- Mobilier jardin partagé
- Petit matériel

Aménagements extérieurs

646 424 €

- Pumtrack
- Electricité et sas d'entrée de l'église
- Serre jardin partagé (Jardilaize)
- Rue Jean Simon, Rue Léon Guigné
- Travaux voirie et pluvial hameau de Caillouet
- Trottoirs 10 logements de la Criquetière
- Réfection de chemins communaux
- Cimetière

Aménagements et rénovation de bâtiments communaux

1 116 224 €

- Rénovation du bâtiment La Poste
- Rénovation des logements rue de Quilly
- Isolation toiture de la médiathèque
- Rénovation toiture de l'atelier communal
- Réfection du parvis de l'église

Subventions

aux associations **50 000 €** dont :

Social et d'utilité publique

- ADMR : 1000 €
- Amicale des donneurs de sang : 100 €
- Secours catholique : 700 €
- TEF : 2000 €

Loisirs

- ALaize/Scène : 5 000 €
- BAZ'ART : 600€
- Histoire d'en jouer, L'assoc' qui pik : 450 €
- Hortos Mundi : 450 €
- JardiLaize : 450 €
- Les Amis de la Musique : 450 €
- Les Cinglais du Cinéma : 650 €
- Sons of Airsoft Calvados : 450 €
- ZamZam'B : 525 €

Sports

- Association sportive du collège : 600 €
- BBC (basket) : 2 870 €
- CFC (football) : 1 270 €
- Essor du Val Clair : 4 365 €
- Gymnastique Seniors : 450 €
- Judo Club du Cingal : 480 €
- Caen Sud GR (gymnastique rythmique) : 80 €
- CDF (full-contact) : 1 750 €

Jeunesse et enseignement

- APE des 4 Vents : 1000 €
- ARPE du collège : 450 €
- MFR : 40 €

Autres

- Comité de jumelage du Cingal : 450 €
- Comité des Fêtes : 20 000 €
- Générique : 1 626 €
- Association des commerçants et artisans : 450 €
- Comité Juno : 100 €



Claire Domergue
nouvelle responsable
culture et communication

Claire Domergue est la nouvelle responsable culture et communication de la municipalité depuis le 1^{er} mars.

Maëva Chopin
nouvelle responsable
de la médiathèque
Maëva Chopin est la nouvelle responsable de la médiathèque

depuis le 1^{er} mars. Elle succède à Joachim Renaud. Elle assure l'accueil des lecteurs, du lundi au samedi, à raison de 25 h hebdomadaires.

Médiathèque - 9, boulevard des Alliés
horaires d'ouverture :

mardi, de 10 h à 12 h ; de 14 h à 17 h 30 ;
mercredi, de 10 h à 12 h, et de 14 h à 18 h ;
jeudi, de 10 h à 12 h, et de 16 h 30 à 21 h 30 ;
vendredi de 10 h à 13 h 30 et un samedi sur deux (semaines paires) de 10 h à 13 h 30
02 31 08 49 51
mediatheque@commune-brettevillesurlaize.com



Démolition des garages rue des Granges et celui de La Poste



Confection boîtes à livres



Résidence Val Clair : dix logements locatifs depuis le 1^{er} juin

Les dix logements intermédiaires (cinq T2 et cinq T3 sur trois niveaux) au 8, rue de la Criquetière (route de Barbery) réalisés par l'office public d'habitat Inolya sont occupés depuis le 1er juin par leurs locataires. Le conseil municipal a attribué à cet ensemble le nom de résidence Val Clair, nom du ruisseau qui coule à proximité.



Une nouvelle serre

La commune a installé une deuxième serre sur le site des Jardins partagés, à proximité du stade municipal. Elle est destinée aux membres de l'association JardiLaize.



La Banque alimentaire dans l'ancien bâtiment Lacroix

La Banque alimentaire a été transférée, il y a quelques mois, dans l'ancien bâtiment Lacroix, chemin de La Croix aux nobles. Les locaux ont été aménagés à cet effet.



Zac du Grand Clos (tranche 1 et 2)

La réalisation des voiries et l'aménagement des espaces verts de la première tranche de la Zac du Grand Clos, sont terminés. Les maisons de la tranche 2 sortent de terre depuis plusieurs mois. Toutes les parcelles ont été vendues.



Pose de potelets et barrières

Des potelets ont été posés dans la partie haute du boulevard des Alliés afin d'empêcher le stationnement de véhicules sur les trottoirs.

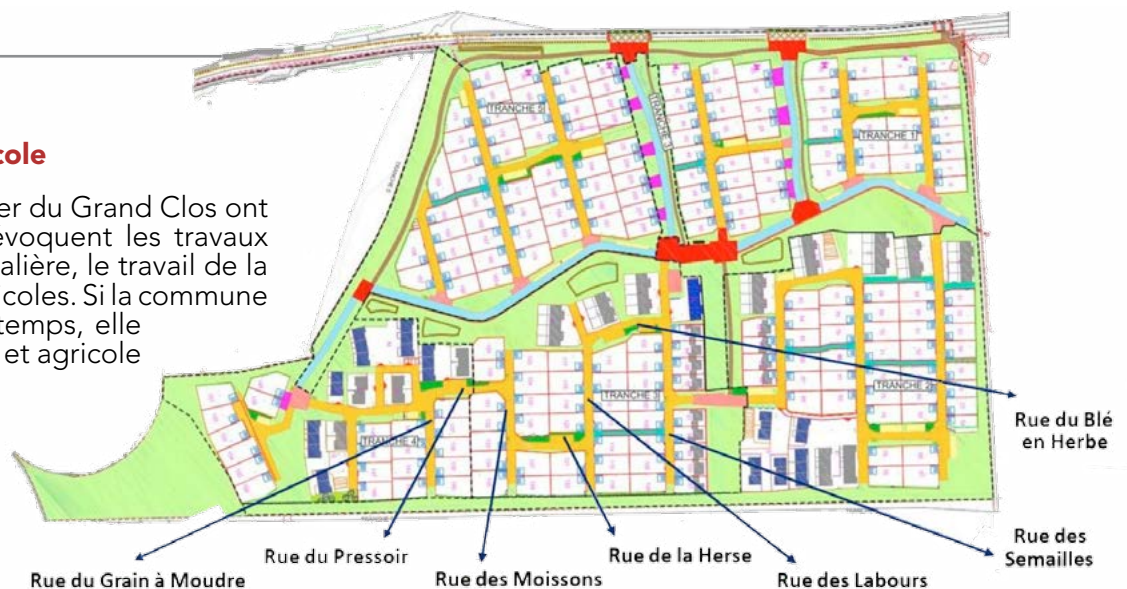
Des barrières ont été installées, place de l'Eglise, en bordure de la route.

infos

Rues du Grand Clos 3

Un village à tradition agricole

Les rues du troisième quartier du Grand Clos ont maintenant des noms. Ils évoquent les travaux des champs : la culture céréalière, le travail de la terre ou encore les outils agricoles. Si la commune s'est transformée au fil du temps, elle conserve une identité rurale et agricole à affirmer.



Hommages...



À Ghislain Thomine

Ghislain Thomine est décédé le mardi 18 avril 2023. Il a été conseiller municipal de 2008 à 2020.

Durant toutes ces années, il n'a cessé d'apporter « sa pierre à l'édifice » avec son humour, sa bonhomie, avec sa voix grave certes mais grâce à laquelle, toujours de manière posée, rassurante pour l'assemblée, il savait argumenter, toujours fidèle à ses convictions, pour qu'une décision municipale un peu plus difficile soit

finalement adoptée à l'unanimité, en particulier pour tout ce qui concernait le domaine social.

Son sens aigu de ce qu'est l'intérêt collectif aura fait merveille au sein de notre Conseil Municipal, Conseil Municipal dans lequel Ghislain aura noué de solides amitiés et où il aura réussi le plus souvent à faire cohabiter sérieux et humour.

Merci Ghislain pour ta forte présence active au service de notre commune !

À Jocelyne Postel (épouse Delassalles)

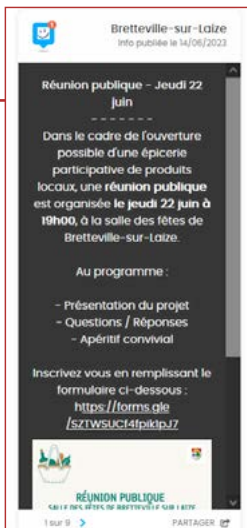
Jocelyne nous a quittés le jeudi 15 juin 2023. Pour ses proches, pour nous, c'était Jojo. Jojo, jusqu'au bout de ses forces, aura effectué avec grande compétence les tâches pour lesquelles elle avait été recrutée en janvier 2001, par Jean-Jacques Lacoste (comme CAE en charge de la propriété des voiries de la commune, puis adjointe technique territoriale responsable

de l'entretien des locaux communaux). Cette volonté devant la douleur forçait l'admiration de ses collègues et des élus. Toujours souriante, elle savait avec son caractère bien trempé faire en sorte que son travail irréprochable soit respecté. Jojo aimait tout simplement son travail. Nous croyons pouvoir dire qu'elle aura été heureuse au sein de la mairie.

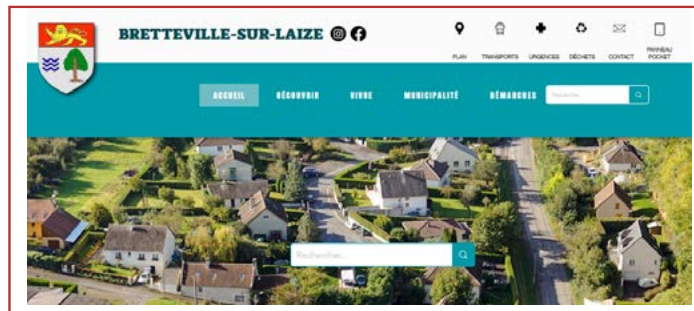
Merci Jojo.



Des outils numériques pour mieux vous informer



L'appli PanneauPocket, pour mieux informer et alerter la population, à télécharger sur votre téléphone portable et c'est gratuit. Vous ne savez pas comment faire ? Rendez-vous à la mairie lors des permanences du Conseiller numérique ou adressez-vous aux secrétaires de mairie qui se feront un plaisir de vous aider.



Le compte Facebook, pour vous faciliter le suivi des informations municipales et l'actualité de la commune.

Le site Internet de la commune, pour trouver l'ensemble des renseignements pratiques qui font la vie de tous les jours.

Le compte Instagram, pour découvrir autrement la commune, grâce à des photos exclusives publiées régulièrement.

Vous n'avez pas de compte Instagram mais avez des photos inédites ? Envoyez-les à comculturelle@commune-brettevillesurlaize.com



Amicale des donneurs de sang du Cingal

Le don de sang permet de soigner un million de malades en France chaque année. Les besoins des patients en transfusion sont importants. Les réserves sont fragiles. Tous les groupes sanguins sont recherchés.

L'Amicale des donneurs de sang du Cingal a en charge la gestion des collectes de sang (collation et promotion) organisées par l'Etablissement français du sang (EFS). Cinq collectes sont organisées cette année (deux à Saint-Sylvain et trois à Bretteville-sur-Laize).

Les conditions pour donner :

- Etre âgé de 18 à 70 ans et être en bonne santé ;
- Se munir d'une carte d'identité ;
- Prendre rendez-vous sur le site de l'EFS <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>.

Les quatre étapes du don du sang :

1. Accueil par une équipe médicale ;
2. Entretien avec un médecin qui détermine si le donneur est apte ou non ;
3. Le prélèvement dure une dizaine de minutes ;
4. Après le don, le donneur est accueilli dans l'espace repos où une collation lui est offerte.

Les prochains dons du sang en 2023 :

- Le vendredi 1er septembre, de 16 h à 19 h 30, à la salle des fêtes de Bretteville-sur-Laize
- Le vendredi 15 décembre, de 16 h à 19 h 30, à la salle polyvalente de Saint-Sylvain.

Association Sekoly

Créée en mai 2005, l'association Sekoly (école en malgache) a pour but d'aider une école publique malgache, l'école Andranomangatsiaka, à Maevatanana, ville du nord-ouest de Madagascar (25 000 habitants environ). Cette école scolarise 1 350 élèves répartis en 26 classes, sur 2 groupes scolaires. Les recettes des différentes manifestations, les subventions des communes, les dons et les cotisations ont permis de subventionner des postes d'enseignants, la construction d'une cantine, de financer des repas pour près de 200 élèves chaque année, et du matériel pédagogique. Les sommes envoyées pour l'école sont gérées sur place par l'association Toky qui relaie ainsi l'action de Sekoly. En 2022, les subventions des municipalités, de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande ; les recettes enregistrées lors des animations ; les cotisations des membres et les dons ainsi que les fonds recueillis auprès de l'entreprise de recyclage TerraCycle (stylos usagés) ont permis d'envoyer 6 000 € à l'école malgache. Cette somme permettra de financer des repas de la cantine pour les enfants.

Les deux prochaines animations de l'association : samedi 26 août, concert terrasse, à la mairie de Bretteville-sur-Laize, en partenariat avec la municipalité ; samedi 16 septembre, repas dansant de l'association, à Gouvix.



Essor du Val Clair

La saison 2022/2023 compte 450 usagers. Nous réunissons des adhérents de plus de 45 communes aux alentours.

Les activités sont réparties sur les communes de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE ET SAINT-SYLVAIN.

Les différentes sections sont :

Sections SPORTIVES - Badminton (6 ans à adultes) - Tennis de Table (6 ans à adultes) - Maxi Sport et Mini sport (5-13 ans) - Gym Ludique (3-5 ans) - Futsal Loisirs (à partir de 12 ans)

Sections CULTURELLES - Danse Moderne (3 ans à adultes) - Zumba (8-13 ans) - Théâtre (5 ans à ados)

Les mercredis Loisirs et le Centre de Loisirs : Animations périscolaires et extrascolaires les mercredis et sur chaque période scolaire pour les jeunes de 6 à 15 ans.

Nos sections sont toutes encadrées par des professeurs diplômés et qualifiés. Cette année, nous avons recruté un nouveau salarié, Clément LEROUX, animateur socio-culturel.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook : essorduvalclair (vidéos, photos et infos).



APE Ecole des Quatre Vents

L'APE de l'école des 4 Vents de Bretteville-sur-Laize est un groupe très motivé, qui, après un retour à la normale suite au Covid, a entamé sa 2ème année complète.

Cette année scolaire, nous avons organisé pour la première fois une journée Halloween, avec au programme de l'après-midi un moment lecture et des jeux pour les enfants de la maternelle et, le soir, la boum déguisée pour les plus grands. Nous avons de nouveau proposé une grande journée sur le thème de Noël au cours de laquelle ont eu lieu notre marché de Noël et une journée jeux. Nous étions également présents au marché de Noël organisé par la mairie à la salle des fêtes.

La manifestation marquante de cette année est la soirée « Coup de vieux 80/90 » où nous avons réussi à réunir plus de 130 personnes. Nous réfléchissons déjà au thème de l'année prochaine !

Le grand final a eu lieu le dimanche 25 juin avec la kermesse de l'école où les enfants de CM2 ont reçu leur diplôme de fin d'année avant de nous quitter pour le collège. Les enfants ont dansé le matin et, après le repas du midi, ont pu profiter tout l'après-midi des jeux.

Les fonds récoltés par l'APE permettent aux enfants de bénéficier d'activités et de sorties tout au long de l'année scolaire.

Nous espérons que des parents viendront nous rejoindre pour renforcer l'équipe à la prochaine rentrée.

Association «Les Cinglais du Cinéma» avec l'association « GÉNÉRIQUES » de la Ligue de l'enseignement

L'association «les Cinglais du Cinéma» anime (choix des films, projection, affichage, billetterie...) une projection qui a lieu tous les vendredis à 20h30 au **CINEMA «le Normandy»**.

Ce cinéma est équipé du **numérique (son et image)** : des films de qualité y sont projetés environ 5 semaines après leur sortie officielle en salle sur Caen.

L'association organise aussi des **séances jeune public** (à partir de 3 ans) pendant les vacances scolaires ainsi que des **séances séniors** à intervalles réguliers en collaboration avec les clubs des anciens des communes environnantes et les maisons de retraite. Ces séances fort appréciées sont suivies d'un goûter offert par l'association.

Les 25 février 2023, une journée cinéma a été proposée sur le thème «l'homme et la nature» avec un film très jeune public et 3 films tous publics.

Nos films sont aussi parfois art et essai.

Nous vous invitons donc à fréquenter ce cinéma, un cinéma familial qui est à votre porte !



cinema-bretteville.fr

Tarifs ticket :
Adultes : 5,40 €
Enfants : 4,40 €
Cartes :
Adultes 4 places : 17,60 €
Jeunes 3 places : 11,40 €

hortos mundi



Hortos Mundi est une association qui a pour but d'animer et de gérer un jardin partagé, un jardin pédagogique et un espace pour les habitants de Bretteville-sur-Laize.

Le jardin partagé est un lieu de convivialité où les adhérents partagent leur savoir-faire, cultivent et récoltent en commun toutes sortes de fruits et légumes.

Certains membres de l'association encadrent également des collégiens du « club jardin » où les élèves s'initient au jardinage sur la parcelle du jardin pédagogique.

A l'entrée, le « jardin des Brettevillais » met à la disposition des habitants, plantes aromatiques et légumes de saison.

Les adhérents d'Hortos Mundi se retrouvent tous les samedis de 9h à 12h et accueillent avec plaisir toute personne désireuse d'en savoir plus sur l'association.



Normandie Kin-Ball

Le Kin-Ball a été créé dans les années 1980 au Québec, son objectif est de favoriser la pratique d'une activité physique. Le ballon de 1,22 mètre de diamètre est au centre du jeu, qui voit s'affronter 3 équipes mixtes de 4 joueurs. Le but de ce sport atypique est d'attraper le ballon, avant que celui-ci touche le sol. Il permet de développer l'esprit d'équipe, la coopération et le fair-play. Le club, créé en 2018, propose la pratique du Kin-Ball en loisir et en compétition, à partir de 7 ans. Les entraînements ont lieu au gymnase de Saint-Sylvain le mardi. Vous êtes les bienvenus.

Date à retenir :

5 septembre 2023 : reprise

Décembre : Tombola de Noël

Février :

Soirée tartiflette/blind test

Mai : Compétition adulte



Club de yoga Boulon

L'association club de yoga Boulon est composée de 46 adhérents. Ces derniers sont très fidèles grâce à la compétence et la bienveillance d'Hélène Quénet, diplômée de l'EFY, l'école française de yoga de Paris. Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Boulon, le mercredi. Le premier cours se déroule de 17h à 18h30 et le second de 18h45 à 20h15.

Le Yoga est une discipline non violente pour se détendre, se tonifier, pour conserver et développer son équilibre physique et mental, pour être en harmonie avec soi-même.

Si vous souhaitez découvrir cette discipline, telle une philosophie de vie, qui fait du bien au corps et à l'esprit, vous pouvez contacter :

Héloïse Langers au : 06 79 75 93 40

Bénédicte Kahil au : 06 64 53 40 81

Ou envoyer un mail à : boulonyogaclub@gmail.com

Nous mettrons en place une liste d'attente, car il y a très peu de places disponibles.

Associations

Chorale la Cingalaize

La chorale intercommunale la « CINGALAIZE » se compose pour cette saison 2023 de 47 choristes : deux pupitres de femmes (sopranes et altis) bien équilibrés en nombre, par contre ça pêche un peu dans les deux pupitres d'hommes (ténors et basses) car ils ne sont que 10 !

A bon entendre...

Les répétitions ont lieu tous les lundis de 20h15 à 21h45 à la salle des fêtes de Bretteville-sur-Laize. Notre cheffe de chœur Sophie Cadet nous tire vers les sommets, son professionnalisme et son dynamisme ne sont plus à démontrer !

Le répertoire très varié nous permet de toucher tous les publics. En décembre, la Cingalaize a chanté pour les marchés

de Noël de Thury-Harcourt et de Boulon.

Le 6 mai, nous avons participé avec d'autres au centenaire de l'harmonie de Potigny.

Le 3 juin, a été donné un concert à l'église de Esson avec la chorale Interlude de Falaise.

Le 11 juin, nous avons participé au grand rassemblement de chorales, place Saint-Sauveur à Caen.

Enfin, le 2 juillet dans l'église de Bretteville, a eu lieu le concert au profit de l'association SEKOLY, avec des enfants de l'école des « 4 vents ».

La reprise des répétitions se fera début septembre. Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre.

Pour tous renseignements, téléphonez à la CDC Cingal - Suisse Normande au 02 31 79 61 61.



Cingal Football Club

Le CINGAL Football Club a enregistré pour la saison 2022-2023, 119 licenciés :

-2 équipes séniors en D1 et D2. Le groupe D1 termine 9ème du championnat et le groupe D2 11ème.

La restructuration fédérale va bouleverser les descentes supplémentaires de Ligue, ce qui va impacter les clubs de District (8 descentes pour la D1) pour la saison 2023 /2024.

Les deux équipes seront malheureusement reléguées la saison à venir.

-L'équipe vétérans, en Départemental 3, encadrée par Marcel Legendre et Médéric Legoux, à l'ambiance conviviale jamais démentie, est composée d'une trentaine de joueurs.

-Le club a engagé des équipes dans presque toutes les catégories de jeunes cette saison et l'ensemble des résultats est globalement très satisfaisant malgré un effectif réduit.

Sur le plan sportif, l'objectif pour la saison prochaine sera la montée en D1 pour l'équipe première, la montée également en Départemental 2 pour l'équipe 2.

Au niveau des manifestations, le club a organisé :

- Une soirée Loto le 5 novembre 2022 à Bretteville-sur-Laize ;
- Le traditionnel vide-greniers le 1er mai 2023 à Bretteville-sur-Laize ;

- Le District du Calvados a choisi le CINGAL FC pour accueillir

la Journée Nationale des Débutants le 3 juin où ont pu jouer environ 350 enfants sous un beau soleil ;

- Le tournoi « Thierry COLLADO » le 17 juin.

Pour la saison prochaine, le club recrute de nouveaux joueurs ou joueuses pour la section jeunes toutes catégories confondues et également en séniors.

Retrouvez-nous sur la page Facebook du club

<https://www.facebook.com/cingalfc.brettevillesurlaize>

Le CINGAL F.C. tient à remercier ses sponsors ainsi que les commerçants de Bretteville-sur-Laize qui l'aident lors des manifestations.

Il remercie également la mairie de Bretteville-sur-Laize pour son soutien financier et logistique.



Baz'art

l'atelier d'Arts plastiques de Bretteville-Sur-Laize !

Baz'art, c'est avant tout un espace permettant l'accès aux Arts plastiques pour tous, un endroit convivial où la technique est au service de la créativité.

Voilà 8 ans désormais que nous sommes heureux de vous proposer des ateliers d'Arts plastiques ouverts aux petits comme aux grands, aux Brettevillais comme aux autres !

Ces ateliers se décomposent en 5 groupes : petits 5-6 ans,

deux groupes de 7-10 ans, ados et un groupe adulte. Les 28 adhérents se réunissent ainsi chaque mercredi rue Camille-Blaisot.

Vous y rencontrerez un dragon grandeur nature ; de quoi découvrir ou perfectionner vos techniques d'huile, d'aquarelle ou d'acrylique ; le clair-obscur du fusain qui se mêle aux couleurs du pastel ; ou encore quelques histoires qui prennent vie en dessin...

Baz'art, ce sont aussi des stages durant les vacances, où vous pouvez vous initier au modelage sur pomme, au pliage sur livres, à la mosaïque ou encore à la réalisation de luminaires sur cougourde...

Envie de vous essayer aux Arts plastiques ?

Venez nous rencontrer, nous serons ravis de partager notre passion avec vous...

bazart14@orange.fr

06.35.52.56.52

FB : Association Baz'art

IG : bazart_bretteville_sur_laize

Aurélien Marchand

Président de l'association Baz'art



Travail Emploi Formation

Le T.E.F, 4 structures qui aident à redonner du sens au travail
Implantée depuis plus de

30 ans à Bretteville-sur-Laize, l'association "Travail Emploi Formation" comprend aujourd'hui 4 structures :

- Le TEF du Cingal, association intermédiaire qui met en relation ses salariés pour réaliser différents services (entretien d'espaces verts, entretien ménager, manutention, transport...) pour des particuliers mais aussi des entreprises ou des collectivités (cantine, garderie, ménage)
- VETIFER du Cingal, Atelier Chantier d'insertion (ACI), spécialisé dans le domaine textile (vêtements, sacs, chaussures...) : collecte de dons, tri et revente à petits prix dans sa boutique du centre-bourg de Bretteville ; service de lavage, repassage, retouches, broderie à la demande de particuliers et des entreprises.
- RESPIRE du Cingal, "Ressourcerie d'Economie Solidaire par l'Insertion et le Respect de l'Environnement", Atelier Chantier d'insertion (ACI) qui donne une seconde vie à une multitude d'objets du quotidien (meubles, vaisselle, jouets, électroménagers, déco...).
- CEDRE du Cingal, "Cap Entreprise pour le Développement et le Retour à l'Emploi", entreprise dans le prolongement

de l'association intermédiaire historique pour des services d'entretien d'espaces verts et travaux de rénovation de

l'habitat, qui dispose de ses propres outillages et engins et intervient sur un large secteur géographique.

Le T.E.F. offre un espace de travail aux demandeurs d'emploi pendant un temps maximum de 24 mois. Bénéficiant d'un revenu mensuel minimum, le salarié (à temps partiel ou à temps plein) est accompagné dans la construction de son projet professionnel par des conseillers en insertion professionnelle (aide à la recherche d'emploi, CV, lettre de motivation... mais aussi mise à jour des droits, problématiques santé, logement, mobilité...). En 2022, une équipe de 12 salariés permanents a ainsi soutenu 111 salariés en CDD d'insertion. Et le TEF a enregistré 65 % de sorties positives (soit en emploi direct, soit vers des formations qualifiantes).

Aujourd'hui, les ateliers chantiers d'insertion du T.E.F. sont de plus en plus reconnus et sont sollicités pour participer à divers événements afin de promouvoir l'économie circulaire, le développement durable et le réemploi.

Le TEF en images : <https://youtu.be/ZwNGTO0fYj4>



Espace convivial avec animations - Braderie Printemps Enfants organisée le 20,21,22 avril 2023

Secours Catholique

Le Secours Catholique est une association reconnue d'utilité publique. Elle est composée actuellement d'une quinzaine de bénévoles. Le Secours Catholique organise quelques événements locaux permettant de recueillir des fonds (braderie, vente de bougies au moment de Noël, repas pâtes, dons anonymes, quêtes, etc). Ces derniers représentent la moitié de notre recette locale, l'autre moitié est financée par des subventions en majorité venant des 21 communes qui nous sont confiées autour de Bretteville-sur-Laize.

Grâce à ces fonds, le Secours Catholique intervient à la demande des services sociaux et quelquefois des CCAS pour aider toute forme de besoins (secours d'urgence : eau, EDF, chauffage et surtout des colis alimentaires).

En partenariat avec la Banque Alimentaire, notre groupe intervient deux week-ends par an à l'entrée de Carrefour Contact à Bretteville-sur-Laize. Les bénévoles distribuent

un flyer contenant un code-barres préalablement enregistré par le service informatique de la grande surface. Au lendemain du week-end de collecte, les gérants (que l'on remercie vivement de leur engagement) dressent avec nous le bilan des flyers validés. Nous obtenons ainsi une somme nous permettant d'acheter les produits manquants à notre épicerie solidaire. Un autre point de collecte traditionnel est également en place à Carrefour Express à Saint-Sylvain.

L'autre approvisionnement de notre épicerie solidaire provient de la Banque Alimentaire départementale que l'on sollicite toutes les trois semaines.

Chaque vendredi de 10h à 12h, une permanence située dans les logements de fonction de l'ancienne école route d'Urville à Gouvix permet aux bénéficiaires de nous rencontrer selon leurs besoins.

Secours Catholique secteur de Bretteville-sur-Laize :
07 48 11 50 88

CDF Boxing Club

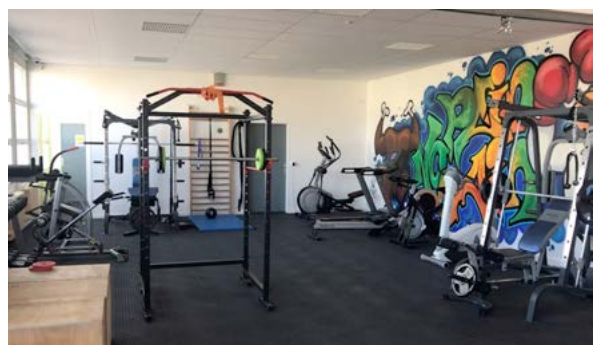
Les activités pratiquées au CDF BOXING CLUB

Nous offrons comme panel d'activité :

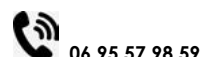
- kick boxing loisir et compétiteurs
 - initiation boxe anglaise
 - yoga
 - cardio boxing (exercices de cardio-training et de renforcement musculaire utilisant des techniques de boxe)
 - trail running
 - musculation (salle en accès libre)
- Sous forme de stages pluriannuels :
- contact défense (self défense)
 - pancrace (MMA)

Un partenariat avec la commune de GOUVIX a été mis en place afin de pouvoir aménager une salle de préparation physique dans l'ancien groupe scolaire de la commune. Ainsi,

depuis la rentrée sportive de septembre 2018, le club peut offrir à ses adhérents mais aussi à toute personne souhaitant faire de la musculation ou du cardio-training l'accès à une salle de fitness associative dont les travaux ont entièrement été réalisés par les bénévoles du club.



Pour tout renseignement sur les créneaux, activités et tarifs :



A associations



Amicale Barbery Cyclotourisme

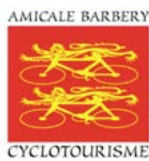
L'Amicale Barbery Cyclotourisme est un club de vélo affilié à la Fédération Française de Vélo. Son orientation est la pratique du cyclisme sur route à allure modérée afin de privilégier le plaisir de pédaler ensemble, sur des parcours variés, à la découverte du territoire. Toute l'année, deux sorties hebdomadaires sont programmées, au départ de la mairie de Barbery, l'une le dimanche matin (départ 9h00 - de 50 à 65 km) et l'autre le mercredi après-midi (départ 14h30 - de 50 à 75 km selon la saison et la météo).

Le club participe également aux brevets organisés par les autres clubs du département.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite et à faire une ou deux sorties avec nous pour vous rendre compte si la pratique du vélo au sein d'un club vous convient. Nous prenons en charge l'assurance responsabilité civile et individuelle accident des deux premières sorties. Contacts :

Eric VIAUD : 06 86 37 04 45

Marie-Paule VARIGNY : 06 82 48 53 30



BBC

Envie d'évoluer dans un club familial où l'ambiance est conviviale ? Venez rejoindre le Bretteville Basket Cingal. Nous vous accueillons sur le site du gymnase du collège à Bretteville-sur-Laize au sein de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande, où nous formons nos jeunes licenciés dès l'âge de 5 ans.

Les moins de 7 ans sont accueillis le samedi matin et nos différentes équipes, de U9 à séniors, voient leurs entraînements assurés par des entraîneurs qualifiés et désireux de partager leur passion du basket, et évoluent en niveau départemental ou régional. Cette saison, nous avons formé 14 équipes au sein du club, grâce à l'accueil de nouveaux bénévoles investis dans la vie du club ainsi que de nouveaux sponsors. Aussi, l'encadrement des matches, qui ont lieu les samedis et/ou les dimanches matin durant toute la saison de championnat, est assuré.

Nous organisons également, chaque année, Les Trophées du Cingal le 2ème week-end de juin ; notre grand tournoi de basket qui, en 2023, a regroupé plus de 80 équipes de basketteurs âgés de 7 à 17 ans venus de toute la région Normandie mais également du Nord-Pas-de-Calais, Bourges, région parisienne, Pays de la Loire, Manche... Cet évènement permet de clôturer chaque saison de manière conviviale tout en pratiquant notre passion.

Nous organisons également nos traditionnelles manifestations, à savoir le goûter de Noël et la soirée dansante, afin de partager quelques bons moments, mais également des stages de découverte ou de perfectionnement à toutes les vacances scolaires. Nous avons, cette saison, organisé notre 2ème séjour au ski, ce qui a permis à une quarantaine d'enfants de la CDC de découvrir ou redécouvrir la montagne. Nous devrions réitérer ce séjour en février 2025 et réfléchissons à un autre projet pour la saison 2023-2024.

N'hésitez pas à nous rejoindre et nous contacter par mail à bbcinal@gmail.com.



L'association ZAMZAM'B née en 2005, vous invite à découvrir les rythmes de l'Afrique de l'Ouest par la danse avec WENCESLAS BAZEMO et les percussions africaines avec HAMED TRAORE, tous deux professeurs représentants de l'Afrique de l'Ouest et de la culture Mandingue.

Avec l'Association ZAMZAM'B, la formule magique c'est la convivialité et le sourire !

Dans chacun des cours, l'apprentissage se fait dans la bonne humeur et surtout sans complexe ! Aucun niveau n'est requis, ce sont les professeurs qui s'adaptent.

L'important est de venir s'amuser et de lâcher prise.

On attend juste de vous vos éclats de rires et votre bonne humeur !

Des moments de partage qui n'ont pas de caractère obligatoire vous seront proposés, des stages découvertes, repas annuel au profit de l'association... Une fois que l'on a passé le pas, on adore et on recommence !

On se retrouve à la rentrée le 14 septembre au gymnase 2 de Bretteville-sur-Laize.

- Danse Enfants : le jeudi de 18h00 à 18h45 (175 euros l'année, dès 5 ans)
- Djembe Ados et Adultes : le jeudi de 18h50 à 20h05 (tous niveaux, 200 euros l'année)
- Danse Adultes : le jeudi de 20h15 à 21h45 (tous niveaux, 215 euros l'année)
- 2 cours d'essais offerts
- 10% de réduction sur la deuxième inscription

Informations et contacts :

Tél et SMS : 06 09 06 43 66

Mail : assozamzamb14@gmail.com

Facebook : Zamzam'b asso



Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Bretteville-sur-laize bat son plein en termes de festivités encore cette année ! Après la Fête de la musique le 21 juin place de la Mairie, à l'agenda :

- 13 juillet : repas champêtre place de la Mairie, retraite aux flambeaux et feu d'artifice au stade de foot, avec

la participation des pompiers de Bretteville, puis bal populaire place de la Mairie ;

-14 juillet : cérémonie et défilé au monument aux morts à 9h ;

- 9 septembre : forum des associations ;

- 25 & 26 novembre : Journées de lutte contre les violences faites aux femmes ;

- 2 & 3 décembre : loto du Téléthon ;

- 9 & 10 décembre : Téléthon 2023 ;

- 16 & 17 décembre : marché de Noël ;

-21 décembre : goûter de Noël des aînés.

Toutes les personnes voulant rejoindre la belle équipe dynamique et joyeuse du comité des fêtes sont les bienvenues : comitedesfetesBL14680@gmail.com

Associations

Comité de jumelage du Cingal

Le comité de jumelage du Cingal est une association qui regroupe 13 communes, un peu plus de 70 personnes de tous âges, ayant pour objectif d'entretenir des échanges culturels, éducatifs, sociaux avec notre commune jumelle de Markt Massbach en Basse Franconie.

Du 17 au 21 mai, avec un groupe de 33 personnes, dont deux nouvelles familles, nous nous sommes rendus à Markt Massbach, pour notre échange intergénérationnel et renouer les liens forts qui nous unissent depuis 1989 et qui ont été interrompus depuis 2020 par la pandémie.

En collaboration avec le comité départemental des jumelages, la Ressourcerie et la mairie, nous montons un



projet pour accueillir un jeune volontaire européen. Nous espérons que son expérience, les échanges avec les familles et les jeunes de nos communes donneront envie à certains de voyager et découvrir l'Europe.

Nous serons présents au prochain forum des associations de Bretteville. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'un d'entre nous :

Présidente : Anne-Marie BRETEAU,

07 80 08 86 94, annemarie.breteau@orange.fr ou jumcingal.massbach@orange.fr

Vice-présidente : Marie-Paule VARIGNY

Secrétaire : Éric VIAUD

Trésorier : Julien RIEUX

A Laize/Scène



L'Association «A Laize/Scène» travaille conjointement avec la commission culturelle de Bretteville-sur-Laize.

Créé en 2018, ce dispositif associatif est nécessaire

pour promouvoir les différentes manifestations culturelles de la commune.

Un bureau élu, une dizaine de membres et une liberté d'action aident ainsi la municipalité dans l'organisation de différentes manifestations : l'association propose des concerts, des pièces de théâtre et des expositions dont elle organise la plupart des vernissages.

L'association A Laize/Scène ne demande qu'à s'agrandir afin d'ouvrir de nouveaux horizons avec des idées nouvelles. N'hésitez pas à venir la rejoindre pour contribuer aux actions culturelles. Contact mairie : 02 31 23 50 02.

Le dynamisme de ses membres les amène à être très impliqués dans les différentes actions menées telles que « Les Semaines de Quilly » : **Rendez-vous cette année, du 30 septembre au 15 octobre 2023 pour cet événement consacré à LA BELGIQUE : Retenez entre autres le 7 octobre pour une journée belge** : Animation par les **GILLES** et l'**orchestre de BINCHE**, orchestre belge renommé (40 danseurs et musiciens) qui déambuleront dans le bourg et distribueront des oranges !

Restauration sur la place de la mairie en partenariat avec le comité des fêtes. Au menu : frites, Carbonade (bœuf à la bière belge), plat végétarien, Gaufres belges... Cette journée sera clôturée par le «**brûlage du Gilles**».

L'ADMR en action

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

Garde d'enfants à domicile

Soutien à la parentalité

Accueils collectifs

Aide et soins à domicile

Accompagnement à domicile

Accompagnement hors domicile

Aide au répit

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

Aide et soins à domicile

Livraison de repas à domicile

Actions de prévention
de la perte d'autonomie

Transport accompagné

Aide aux aidants

Entretien du logement

Entretien du linge

Petits travaux de jardinage
et de bricolage

ENTRETIEN
DE LA
MAISON



pour tous, toute la vie, partout

Présidente : Karine LEBRETON
07.62.04.16.47

4 rue de Paixhans
14680 BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
02.31.26.50.19
bret.laize@fedel4.admr.org



Règles de bon
voisinage...

Cela commence devant ma porte !

Participons au **désherbage et au balayage des trottoirs** aux abords de notre propriété. Alors tous à nos binettes !

Ma commune et mon chien : je ramasse à l'aide d'un sac à déjections canines. Pour rappel, des sacs sont disponibles gratuitement à la mairie.

Quand tondre votre pelouse et tailler vos haies ? Les horaires pour tondre les pelouses et tailler les haies, et pour effectuer tous types de travaux bruyants, sont les suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Repas des anciens

Le traditionnel repas offert par la commune à ses aînés a réuni 140 convives à la salle des fêtes.



Initiation à la danse d'expression

L'Association santé, éducation et prévention sur le territoire de Normandie (Asept) a proposé un partenariat avec le Clic (Centre local d'information et de coordination) de Falaise, une initiation à la danse d'expression, tous les mardis matin, du 4 avril au 4 juillet. Ouverte aux personnes de plus de 55 ans, elle a réuni en moyenne un groupe d'une quinzaine de danseurs. Olivier Viaud, danseur et chorégraphe, a dirigé cet atelier de danse contemporaine.

Marché des producteurs locaux

Le comité des fêtes a organisé un marché des producteurs locaux, le vendredi 5 mai, à la salle des fêtes. Il a réuni 18 artisans et producteurs. François Bonnet, chef du restaurant, Le Fil du temps, à Thury-Harcourt-Le Hom a composé à cette occasion un menu à partir des produits des exposants.



Semaine nationale de la Petite enfance

A l'occasion de la Semaine nationale de la petite enfance, plusieurs animations ont été organisées à la médiathèque par l'association Histoire d'en jouer et le Relais petite enfance du Cingal, du 18 au 26 mars : exposition des œuvres de l'artiste Zalya mettant à l'honneur l'enfance et la parentalité ; créations Pop des enfants réalisées au RPE ; histoires et comptines pour les enfants de 0 à 5 ans, etc.



Monique Sabin

Monique Sabin a quitté notre commune, sa commune, nous le savons, avec beaucoup de tristesse.

L'âge aidant, elle a fait le choix de se rapprocher de sa fille, dans une structure adaptée.

Durant ces longues années à Bretteville, elle n'a eu de cesse de s'impliquer dans la vie de notre commune : commission Culture dès 1989, Bibliothèque, Cinglais du Cinéma, A Laize sur Scène, commissions municipales (impôts) et

aussi le CCAS qui lui tenait particulièrement à cœur et pour lequel elle a œuvré avec conviction.

Nous tenons au nom de nous tous, élus, habitants, à remercier Monique pour tout ce qu'elle a fait de manière BENEVOLE pour notre village.

Nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle vie et nous sommes persuadés que là où elle est, elle va s'impliquer dans différentes actions collectives.

Elle est comme ça Monique !



Les fêtes populaires d'autrefois

L'année s'écoulait autrefois au rythme des fêtes. Elles apportaient aux populations évasion et réconfort. Mais comment faisait-on la fête à Bretteville-sur-Laize ?

La fête patronale Saint-Clair

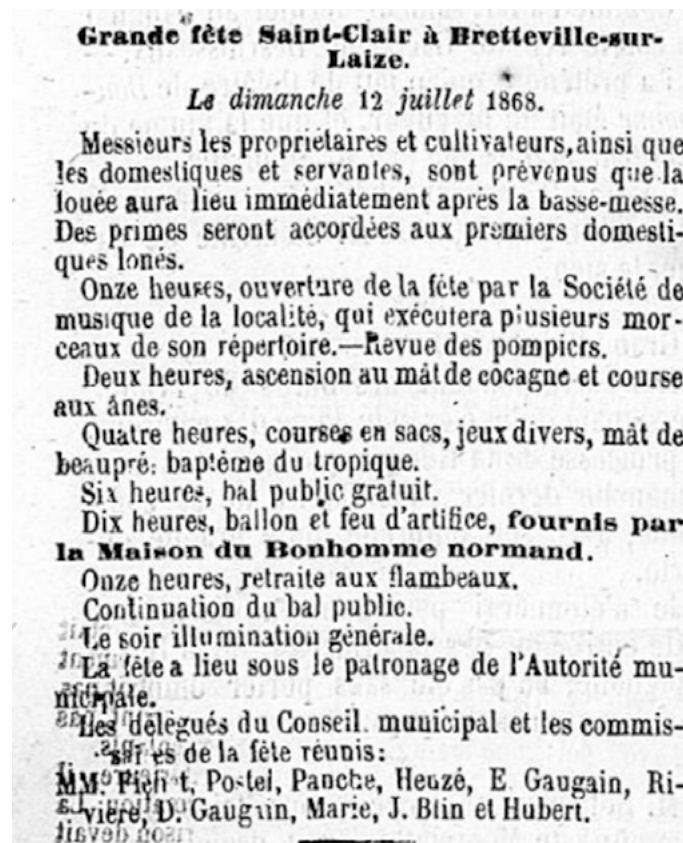
À l'origine fête religieuse en l'honneur de Saint Clair, saint patron de Quilly, la fête patronale Saint-Clair devient celle de Bretteville-sur-Laize après la fusion des deux communes en 1856. Selon la tradition populaire normande, Saint Clair serait un moine anglais, né à Rochester dans le Kent en 845, qui se serait réfugié en France pour fuir un mariage forcé. Ayant accosté à Cherbourg, il aurait dû rapidement s'enfoncer vers l'intérieur des terres pour fuir les invasions normandes. Son itinéraire peut ensuite être retracé d'Hérouville-Saint-Clair à Saint-Clair-sur-Epte où Saint Clair serait mort en martyr en 884, pour avoir refusé les avances d'une femme de la noblesse. Dès lors, la fontaine près de son ermitage, dans laquelle sa tête décapitée aurait été plongée, eut la réputation d'opérer des miracles.

Ce saint guérisseur est depuis invoqué pour des maux d'yeux, là où ses prêches l'auraient conduit, comme à Quilly. Ainsi, en 1887, l'instituteur Pierre Olivier note dans la monographie communale de Bretteville-sur-Laize : « Non loin de l'église, dans le jardin de la ferme de Montessuy [NDLR : jardin de la ferme du Bas de Quilly], se trouve une fontaine qui porte le nom de « Fontaine Saint Clair ». La légende rapporte que son eau avait la vertu de guérir les maladies des yeux et elle était visitée, il y a une soixantaine d'années, par de nombreux pèlerins. »

Traditionnellement, ce saint est fêté le 18 juillet. Cette date qui coïncidait avec la période de renouvellement annuel des contrats d'embauche des ouvriers agricoles, domestiques et autres servantes, explique l'importance accordée alors à cette fête, à la fois votive et kermesse. Traversant les époques sans discontinuité, la fête patronale Saint-Clair finit par connaître une interruption en 1944 et 1945, en raison des destructions subies par la commune lors du débarquement allié en Normandie. Par la suite, la « Saint-Clair » se fond dans une grande fête locale se déroulant sur plusieurs jours, qui comprend fête patronale, fête nationale du 14 Juillet et fête populaire.



Saint Clair en céphalophore (portant sa tête), Église de Bretteville-sur-Laize (provenance : église de Quilly) calcaire XVIème s. H. : 1,16 m. peinture polychrome



Programme de la fête Saint-Clair du 12 juillet 1868 (Le Bonhomme normand, 4 juillet 1868, Normannia)



11 Juillet 1948, Edmond Cauchard, maire de Bretteville, procède place du Bourg à la réception de la Reine de Bretteville, Suzanne Aze. Défilé de voitures d'enfants fleuries (landaus et poussettes), dans le cadre du concours réservé aux familles de Bretteville (Photo Yvonne Parment)



Arrivée en cortège de la Reine de Bretteville et de ses demoiselles d'honneur, Marie-Louise Bernard et Suzanne Morin, à l'église provisoire du Tesson (Photo Yvonne Parment)



18 juillet 1955, défilé du corso fleuri (ou fête des fleurs) depuis le baraquement-mairie rue de Quilly, entraîné par la Clique des sapeurs-pompiers et l'Union musicale (Collection Bernard Delaquaize)



14 juillet 1966, 1ère grande cavalcade sur le thème « Dites-le avec des chansons et de la musique... », les majorettes du Cinglais ouvrent le défilé rue de Quilly, plus de 2 000 spectateurs se pressent pour les applaudir (collection Bernard Delaquaize)



14 juillet 1966, 12 chars sont réalisés par les différents quartiers de la commune, ci-dessus le char des commerçants (collection Bernard Delaquaize)



14 juillet 1966, le char du Beffeux défile rue de Suède (collection Bernard Delaquaize)



(Photo Véronique Coutelle)

La fête du Muguet

Créée dans les années 1920 par les anciens combattants, la fête du Muguet se développe au fil des ans. Après avoir été une kermesse tenue par des bénévoles, elle devient, après une interruption en 1936 et une mise en veille pendant la Seconde Guerre mondiale, une fête majeure organisée par les pompiers, les anciens combattants, l'Union musicale et le comité des fêtes du Muguet. Elle se déroule alors en trois temps : fête du travail le 1er mai, fête du Muguet le dimanche et fête du Gros Sapin à l'Ascension.

A cette occasion, le propriétaire du château de la Bijude et de la forêt attenante, Camille de Carné, met à disposition des organisateurs une partie de son bois.

Une fête de grande ampleur

CHEMINS DE FER DU CALVADOS

Ligne de Caen à Falaise

Horaires des trains supplémentaires mis en marche dimanche 26 mai, à l'occasion de la grande fête du muguet de Bretteville-sur-Laize :

Aller. — Caen-St-Pierre (départ), 13 h. 10 ; Caen-Etat, 13 h. 20 ; Caen-Demi-Lune, 13 h. 30 ; Cormelles, 13 h. 38 ; Ifs, 13 h. 47 ; St-Martin-de-Fontenay, 13 h. 58 ; Fontenay-le-Marmion, 14 h. 10 ; Fresney-le-Puceux, 14 h. 24 ; Bretteville-sur-Laize, 14 h. 35.

Retour. — Bretteville-sur-Laize, 14 h. 40 ; Fresney-le-Puceux, 14 h. 53 ; Fontenay-le-Marmion, 15 h. 6 ; Saint-Martin-de-Fontenay, 15 h. 18 ; Ifs, 15 h. 29 ; Cormelles, 15 h. 39 ; Caen-Demi-Lune, 15 h. 46 ; Caen-Etat, 15 h. 56.

Les trains 103 et 104 seront retardés de 3 heures au départ de Bretteville-sur-Laize. Ils quitteront cette localité :

Train 103, 20 h. 30 ; train 104, 20 h. 24.

Ouest-Eclair, 23 mai 1929, BNF :

Jusqu'en 1932 et la suppression de la ligne de chemin de fer Caen-falaise qui desservait Bretteville-sur-Laize, des trains supplémentaires sont mis en place pour permettre notamment aux Caennais et aux Falaisiens de se rendre à la fête du Muguet. Des cars spéciaux des « Courriers Normands » leur succèdent. Puis dans les années 1950-1960, voitures, scooters et bicyclettes se

multiplient, à tel point qu'en 1960, le quotidien Ouest-France nous apprend que « cette grande fête populaire connaît le succès des grandes circonstances et que le service d'ordre effectué par les services de gendarmerie se révèle comme une nécessité indéniable face au flot des véhicules en tous genres. [...] Le record d'affluence est enregistré vers 16h. [...] A ce moment-là, il est pratiquement impossible de savoir à quelle heure il sera possible de se dégager par l'unique route qui va de Bretteville-sur-Laize à Boulon. Dans un sens comme dans l'autre, la patience s'impose. »



1er mai 1966, cohue monstre du Cinglais, Bretteville-sur-Laize, capitale départementale du muguet (Ouest-France, 2 mai 1966, Panorapresse)

Une fête champêtre



Immédiat après-guerre, buvette, concert de l'Union musicale et saynètes des enfants des écoles reprennent du service, avant le bal champêtre de 16h, puis le bal nocturne à grand orchestre de 21h suivi des illuminations de la Futaie

(photos Yvonne Parment)





Le légendaire « Les Neuf Imbéciles », bouquet de neuf arbres partant de la même souche, qui se situait à droite de l'allée de l'étang dans la forêt de Cinglais. Touché par des éclats d'obus lors de la libération de Bretteville en 1944, il fut question de son abattage. Les Brettevillais partis plaider sa cause auprès de Camille de Carné gagnèrent alors leur procès et l'arbre fut sauvé au grand bonheur de générations de jeunes Brettevillais (Photo Yvonne Parment)

Le plus grand pique-nique de l'année



1er mai 1960, des familles entières et des groupes installés pour le repas (Ouest-France, 2 mai 1960, Panoramapresse)



En 1964, Ouest-France annonce plus de 15 000 touristes en forêt de cinglais, et plusieurs milliers d'entrées enregistrées à la fête foraine (Ouest-France, 2 mai 1964, Panoramapresse)

Une fête foraine



Fête du Muguet, années 1970, concert de l'Union musicale, manège de bateaux balançoires en arrière-plan (collection Bernard Delaquaize)

La « Fête traditionnelle du Gros Sapin »

Les fêtes du Muguet s'achevaient avec la « Fête traditionnelle du Gros Sapin ». Instituée en 1863 dans le prolongement de la création de l'Union musicale brettevillaise en 1862, cette vieille tradition du jour de l'Ascension consistait pour les musiciens et les membres de la Clique des Sapeurs-pompiers à monter en forêt au pied du gros sapin précisément. Les musiciens y jouaient et y exécutaient quelques danses. Chacun apportait une collation de fortune, puis le retour s'effectuait par le Beffeux. En 1947, la tradition reprend et, comme l'écrit Ouest-France, « chacun cherche à faire revivre la tradition du bon vieux temps où l'on était heureux sans savoir le reconnaître. » Au fil du temps, le programme de cette fête s'étoffera avec la marche à pied Caen-Bretteville (1ère édition en 1950), « moutons du Cinglais » rôtis à la broche au bois et en plein air, concert par l'Union musicale, bals...



7 mai 1959, la société des trompes de chasse du « Débûché du Cinglais », de la commune de Saint-Laurent-de-Condé, participe à la sortie champêtre le jour de l'Ascension. Le curé de Bretteville procède à la bénédiction d'un équipage et de la meute, cérémonie au cours de laquelle sera donnée une audition des trompes de chasse (Ouest-France, 15 mai 1959, Panoramapresse)

Les moments festifs d'aujourd'hui

Fête de la médiathèque

Le 3 juin, s'est tenue la grande manifestation annuelle de la médiathèque. Au menu des festivités : spectacle, atelier maquillage, pique-nique partagé, jeux de société, kamishaiï, concert ...



Fête des voisins

Le 10 juin, les habitants de la rue des Eglantiers se sont retrouvés pour leur deuxième fête des voisins. Ils ont revivré les traditionnelles fêtes de quartiers.



Kermesse des écoles

Le dimanche 25 juin, les élèves de l'école des 4 Vents ont pu partager, le temps d'une journée, leur cour de récré avec parents et enseignants lors de la fête de l'école. Spectacle des enfants, remise de diplôme aux CM2, restauration, stands de jeux, grande tombola... tout était réuni pour une fête conviviale et riche en émotions.



Fête de la musique

Retrouvez les temps forts de la fête de la musique en Une !



FÊTE DE QUARTIERS. — De-
main dimanche aura lieu au Bef-
feux, une fête organisée par les
quartiers du « Beffeux » et de
« Jacob-Mesnil ».
Le matin, à 10 h. 30 (h. of.),
concours de dominos au café Céli-
ne Soudry; les inscriptions seront
recues jusqu'à 10 h.
L'après-midi, à 14 h. (h. of.),
ouverture de la fête, herbage Ma-
zan, au bas du Beffeux: manèges,
jeux divers, caramboles, frites, bu-
vette, etc...
Bal par l'Union Musicale de
Bretteville.

Fête de quartiers,
Ouest-France,
13 septembre 1947
PanoraPresse

Nouvelles activités

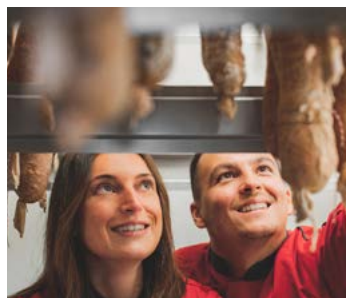
Maxime Le Bret, menuisier installateur

Contrairement à ce qui a été indiqué dans le bulletin Vivre à Bretteville du mois de décembre 2022, le numéro de téléphone de la SARL Maxime Le Bret n'est pas le 06 18 52 05 17 mais le 06 18 52 05 37.



Lola'ddict, boutique 100 % féminine

Lola'ddict, boutique 100 % féminine a ouvert au 3, rue Général-Leclerc, en lieu et place du salon de coiffure. Elle est tenue par Meggie Wasinta qui vend du prêt-à-porter, des chaussures, des bijoux et de la maroquinerie pour petites et grandes. 02 31 07 99 62



Bryan et Mélanie Girard

Photo : Société Dupond production.

ont créé **Barbaques**, artisan charcutier salaisonnier. Bryan et Mélanie Girard fabriquent dans le laboratoire de la ferme de Caillouet des saucissons secs, des Bourville (petits saucissons en format camembert), des Coppa, des Lonzu, des chorizos, des Braisi, des boudins noirs à la crème, des boudins blancs à l'ancienne et des tripes à la mode de Caen. Ces produits sont uniquement en vente sur les marchés de Trouville, le mercredi, de Caen, le vendredi, place Saint-Sauveur, et le dimanche, au bassin Saint-Pierre, et de Falaise, le samedi.

Bryan Girard, Barbaques, artisan charcutier salaisonnier, au 06 49 17 14 48 ; courriel, barbaques14gmail.com

EMPLOI & FORMATION

Adecco

INTERIM / CDD / CDI / ALTERNANCE
CDI INTERIMAIRE / CDI APPRENTANT



La communauté de Communes Cingal-Suisse Normande a établi un partenariat avec l'agence d'emploi Adecco Falaise, permettant aux habitants du territoire d'être accompagnés au plus près dans leur recherche d'emploi (intérim, CDD, CDI).

Les équipes Adecco tiennent ainsi des permanences

tous les deux mois lors desquelles un recruteur écoute les besoins et aide les demandeurs d'emploi à trouver leur prochain poste.

Planning des présences d'Adecco pour fin 2023 :

- Jeudi 20 septembre 2023 de 9h à 12h à la mairie de Bretteville-sur-Laize

- Mardi 14 novembre 2023 de 9h à 12h à la maison des services de Thury-Harcourt

Pour en savoir plus sur ces permanences, contactez : le 02 31 79 61 61 (Communauté de Communes) ou le 02 31 41 64 90 (Agence Adecco Falaise).

Calendrier des manifestations 2023

Juillet 2023

13 : Concert, restauration (place de la Mairie) et bal (place ou SdF)
Feu d'artifice (Stade de foot)
14 : Commémoration Fête Nationale (Place et SdF)
15 : collecte de bouchons

Septembre 2023

1^{er} : Collecte Amicale des donneurs de sang du Cingal (SdF)
8 : Cinéma séniors (C et SdF)
9 : Forum des associations (SdF)
16 : collecte de bouchons
30 : Loto FOOTBALL CLUB DU CINGAL (SdF)

Du samedi 30 septembre
au lundi 15 octobre :
SEMAINES de QUILLY la Belgique

Novembre 2023

4 : Récital Polnareff par M. DELAUNAY (C)
10 : Cinéma séniors (C et SdF)
11 : Commémoration Armistice (Place, SdF)
18 : collecte de bouchons
18 et 19 : Représentation théâtrale TROUBADOURS DE LA LAIZE (C, SdF)
25 : Manifestions sur le thème des « Violences conjugales » (programme à définir)

Août 2023

26 : Concert de fin d'été (Terrasse et SdF)

Octobre 2023

7 : Journée belge (Gilles dans la rue, Restauration...) semaines de Quilly (Place de la Mairie)
14 : Halloween ateliers et boum des élèves APE (SdF)
15 : Concert d'artistes belges : semaines de Quilly (C)
21 : Loto AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS (SdF)
28 : Soirée BBC (SdF)

Décembre 2023

2 et 3 : Loto pour le Téléthon (SdF)
2 et 3 : Marché de Noël APE (F)
8 : Ouverture du Téléthon
9 et 10 : Téléthon 2023
Représentation théâtrale pour le Téléthon : TROUBADOURS DE LA LAIZE (C, SdF)
16 : Marché de Noël COMITE DES FETES (SdF)
21 : Goûter de Noël séniors (SdF)



(SdF) : Salle des fêtes
(C) : Cinéma
(F) : Foyer communal

Mémoire et commémorations

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux du maire s'est déroulée, le 28 janvier, à la salle des fêtes en présence de nombreux habitants et élus.



Commémoration du 79^{ème} anniversaire du bombardement de la commune

La commune a commémoré, le 10 juin 2023, le 79^e anniversaire du bombardement du 10 juin 1944. L'abbé Mauger a célébré une messe en hommage aux victimes. Lors de la cérémonie, place de la Mairie, Bruno François, maire, a lu le témoignage d'une Brettevillaise tirée d'une publication éditée par la commune lors du 50^e anniversaire. Marie-Thérèse Fernandez, bloquée 48 h sous les décombres de son café, avait survécu avec sa fille, Nicole, alors âgée d'un an, à ce bombardement.



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie intercommunale du 8 Mai marquant le 78^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'est déroulée au monument aux morts. Les élus, pompiers, gendarmes, anciens combattants et une délégation de collégiens y ont déposé des gerbes à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.



CCAS : Banque Alimentaire

La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille et les derniers événements pourraient être significatifs pour certaines familles pour lesquelles une aide sera indispensable pour surmonter ces difficultés.

Parmi les acteurs sociaux, les communes, par le biais de leur CCAS, pourront agir au plus près de leurs administrés et leur apporter ce soutien.

Notre commune dispense des aides financières ponctuelles et a adhéré depuis le 15/02/2019 à la **Banque Alimentaire du Calvados**. Cette adhésion permet actuellement à 17 foyers de bénéficier régulièrement de colis alimentaires (épicerie et produits frais) préparés par une équipe de bénévoles.



Banque Alimentaire du Calvados

Le coupon ci-après vous permettra de solliciter le CCAS **en toute confidentialité. Alors n'hésitez pas !**

Ce coupon est à remettre à l'attention du secrétariat en charge du CCAS, dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement au secrétariat.



Renseignements utiles pour solliciter l'aide de la Banque Alimentaire :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

Composition de la famille : Nombre de personnes, âge de chacun...:

Mairie

Secrétariat : 02.31.23.50.02

Ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h ; lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h00 ; vendredi de 13h30 à 16h
secretariat@commune-brettevillesurlaize.com
commune-brettevillesurlaize.com

Permanence du Maire : le mercredi de 10h à 12h

Médiathèque : 02.31.08.49.51

mediatheque@commune-brettevillesurlaize.com

Horaires d'ouverture : mardi 10h-12h & 14h-17h30, mercredi 10h-12h & 14h-18h, jeudi 10h-12h & 16h30-21h30, vendredi 10h-13h30, un samedi sur deux (semaines paires) 10h-13h30

Cinéma tous les vendredis à 20h30 : <http://cinema-bretteville.fr>

Point Info 14 : 02.31.23.49.47 pi14.bsl@cingal-suisse-normande.fr

France Services de Bretteville-sur-Laize : 02 31 23 49 47

Rendez-vous permanence CAUE - conseil architecture :
02.31.15.59.60 / www.caue14.fr

Tarifs locations

Salle des fêtes :

	Avec vaisselle	Sans vaisselle
Habitant de la commune :	340 €	240 €
Habitant hors commune :	500 €	400 €
Chauffage pour 2 jours :	88 € (du 15/10 au 15/04)	
Vin d'honneur :	54 € (+chauffage) : 13 €	

Etat des lieux / Location vaisselle :

contacter la mairie (Prêt gratuit de tables et de chaises)

Santé

SMUR : 15

Médecins : M. de la Provôté : 02.31.23.55.54
M. L'Hirondel : 02.31.23.52.56
M. Maindrelle : 02.31.23.52.54
M. Parat : 02.31.23.50.03

116.117 : pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie

Kinésithérapeutes : Cabinet : 02.31.23.53.44

M. Croquevieille, Mme Stefani, M. Prévost

Orthophoniste : Mme Dumontet : 06.51.48.45.66

Mme Huet : 02.31.74.16.46

Infirmiers : Cabinet : 02.31.23.53.26

Mme Still, M. Lecaudey, Mme Doron

Dentiste : Mme Roger : 02.31.23.54.90

Podologue : Mme Croquevieille : 02.31.34.23.64

Sophrologue : Mme Sosson : 06.29.23.74.02

Ostéopathe : M. Kostrz : 06.10.54.96.47

Psychomotricienne : Mme Meurisse : 06.81.85.19.99

Mme Grigy : 07.07.97.03.96 / 07.69.97.93.96

Ergothérapeute : Mme Le Goff : 06.78.96.76.95

Psychologue : Mme Bourgerie 06 15 18 23 25

Hypnothérapeute : Mme Ribot 06 86 68 26 06

Pharmacie : 02.31.23.50.23 Mme Renouf, M. Brotelande

Pharmacie de garde la plus proche de chez vous :

N° audiotel 3237 (24h/24h) / www.3237.fr

Scolaire et petite enfance

Ecoles : 02.31.23.50.06

Collège : 02.31.23.50.66

Réseau d'aide : 02.31.85.42.77

Cantine : 02.31.79.61.61

Garderie scolaire : 02.31.29.90.63

Micro-crèche : 09.86.31.82.68 / 123soleilbretteville@gmail.com

Assistantes maternelles : www.calvados.fr (rubrique «services en ligne»)

Transport scolaire : 02.31.79.79.59 / Intempéries : 06.76.74.00.36

demandes de titres de transport : <https://nomad.normandie.fr>

Séniors

Centre Local d'Information et

de Coordination gérontologique (C.L.I.C), antenne de Falaise

4 rue de la Résistance, Bâtiment B - 14700 Falaise

02.31.41.41.90 / clipsaysdefalaise@cg14.fr

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Maison de retraite : E.H.P.A.D «Les Chanterelles» :

Lieu-dit « la Moissonnière » - 14680 Bretteville/Laize

02.31.23.81.21 Courriel : residence.chanterelles@resalia-ms.com

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R)

4 rue Paixhans - 14680 Bretteville-sur-Laize / 02.31.26.50.19

Courriel : bret.laize@fede14.admr.org

Ouvert au public le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Social

Pôle Emploi : 3949

Travail Emploi Formation (T.E.F.) :

Lieu-dit « Les Riffets » - 14680 Bretteville-sur-Laize

02.31.23.89.38 - tefducingal@gmail.com

Vetifer du Cingal : 02.31.95.00.48

R.E.S.P.I.R.E. du Cingal (ressourcerie) : 07.50.14.89.80

Mission Locale Caen Calvados Centre,

antenne de Falaise : 02 31 90 23 92

Centre médico-social (CMS) du Département

3 rue du général de Gaulle - 14680 Bretteville-sur-Laize

02.31.41.64.72

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30

Secours Catholique : Mme Samson : 02.31.23.72.12

CCAS : mairie de Bretteville-sur-Laize

Allô Maltraitance : 0800 05 1234

Maltraitance adultes : 3977

Femmes victimes de violence : 3919

Non au harcèlement : 3020

Ma Commune Ma santé : 06.61.41.82.3155, avenue Chéron Caen

Autres services

Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande

4, Rue Docteur Gourdin - THURY-HARCOURT - LE HOM

02.31.79.61.61

Gendarmerie : 02.31.15.07.00 ou 17 / **Pompiers** : 18

Presbytère : 02.31.23.52.43 / Messe le dimanche à 10h30

Marché hebdomadaire : tous les jeudis matin

VEOLIA (eau) : 09.69.39.56.34 (24h/24h - 7 j. / 7 j.)

Permanence député : Une fois par mois (affichage en mairie)

Taxi conventionné : Jérôme Lieron 06.11.28.93.72

Présence verte : Mme Hélène Desrue / 02.31.25.39.10

presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr

Téléassistance Calvados : Vitaris 02.31.99.04.62

teleassistance.calvados@vitaris.fr

Traitement des déchets

SMICTOM de la bruyère :

Bureaux : Site des Aucrais, Gouvix - 02.31.23.84.63

smictomdelabruyere@gmail.com / www.smictomdelabruyere.fr

Déchetterie de Saint Martin de Fontenay : RD235, à la sortie de

Fontenay-le-Marmion / plateformesmf@gmail.com

Ordures ménagères : Ramassage le mardi matin.

Distribution annuelle de **sacs-poubelle** en fin de 1^{er} trimestre.

Calendrier de collecte à consulter sur site internet.

Corps creux et cartonnettes : Ramassage en sacs jaunes

Calendrier de collecte à consulter sur site internet

Déchets électriques et électroniques à déposer au SMICTOM,

le premier et le troisième samedi du mois de 9h à 12h.

Papier : Conteneurs face au tennis de table,

chemin du stade, place face ancienne Scop Bouchard

DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

(seringues, aiguilles), collecte à la pharmacie.

Piles usagées : bacs sous les plans de la commune

(Place de la mairie et du collège).

Benne à déchets verts (atelier communal des Hautes-Varendes) :

Ouvert les mercredis et jeudis de 14h à 18h et le samedi de 9h à

12h et de 14h à 17h de avril à octobre

SUEZ (Déchetterie) Les Aucrais - 14190 Cauvicourt 02.31.23.59.12

Jours et horaires d'ouverture (sans rendez-vous) : mardi et

vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 ; mercredi et jeudi de

9h à 11h45 ; Samedis : ouverture 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de

9h à 11h45.



Matinée des P'tits Loups



Les frères Robin au Cinéma Le Normandy en **mai 2023**



Le concert 36 vues du mont Pinçon, une création peinture et musique, a conclu, le **samedi 24 juin**, la 2^{ème} édition du festival Aux Sons des collines, à l'église de Quilly. L'artiste et peintre, Laurent Doré, et le violoncelliste et compositeur, Jean-Christophe Masson, ont illustré musicalement les 36 vues du mont Pinçon de Laurent Doré.

Crédits photos : © Adèle Leclerc



Au Fil de la Laize
La compagnie Crea spectacles a joué, le 13 mai, dans son Créa'Bus stationné, place de la Mairie, Au Fil de La Laize, deux spectacles itinérants, Mission H2O et P'tite Planète, sur le thème de la préservation de l'eau et de l'environnement. Diverses animations ont également été proposées à la salle des fêtes : atelier réparation de vélo, préparation de goûter zéro déchet, fabrication de produits naturels à partir de déchets ménagers, expositions.





Crédit photo : Créa Spectacles

Journée cinéma du samedi 25 février : 2 films enfants et 2 films tous public sur «l'homme et la nature». Des temps amicaux de rencontre ont ponctué cette journée.



Silence on tourne
La troupe amateur Sur les planches en Suisse Normande a joué une comédie théâtrale, Silence on tourne, le samedi 4 février, à la salle de spectacle. Cette pièce de Patrick Haudecoeur, coécrite avec Gérard Sibleyras a été nommée aux Molières 2017.



Exposition des artistes locaux



Troupe sur les planches en Suisse Normande. Photo Ouest-France

